



Évaluation « physique, chimie, géographie » : regard sur les progrès réalisés depuis 2015, sur les enjeux et défis à venir

L'AEQES vient de finaliser une évaluation des programmes « Sciences physiques, chimiques et géographiques » faisant suite à une première évaluation (2015) qui concernait un grand nombre de programmes universitaires et professionnalisants en chimie. Un comité d'experts indépendants a évalué ces formations dispensées dans 11 établissements différents. Par le biais de 46 recommandations et 33 bonnes pratiques, ce comité propose des pistes d'amélioration aux différents acteurs de l'enseignement supérieur, des établissements au gouvernement, en passant par les étudiants, acteurs de leur formation. De façon globale, les experts attestent de la qualité de la formation et saluent les efforts consentis par tous mais s'inquiètent des difficultés croissantes rencontrées par les établissements en termes de moyens.

Une démarche qualité en progrès

Dans la plupart des établissements, des efforts ont été faits depuis l'évaluation initiale pour s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue ; les directions sont engagées en ce sens même s'il reste parfois beaucoup à faire pour implanter une culture qualité structurée et partagée par tous les acteurs.

Recommandation 4 : Le comité encourage les établissements à rationaliser et simplifier leur système qualité afin de le rendre plus convivial et ainsi faciliter son appropriation.

Des professionnels et étudiants à impliquer davantage

Les représentants du monde socio-professionnel et les *alumni* apparaissent comme trop peu sollicités alors qu'ils pourraient représenter une source riche de points de vue et de conseils, indispensable afin de s'adapter aux besoins d'un monde socio-professionnel en constante mutation. De la même façon, les étudiants se sentent peu impliqués dans la démarche. Une situation que déplore le comité d'évaluation qui encourage les établissements à resserrer les liens avec ces parties prenantes.

Recommandation 34 : La constitution et l'entretien de bases de données relatives aux carrières des *alumni* sont [...] recommandés pour aider au pilotage des programmes.

Recommandation 44 : Le comité recommande aux établissements de rendre systématique la participation de représentants étudiants aux différentes instances.

Gérer le manque de moyens

Lors des rencontres, le comité a été informé de difficultés grandissantes, depuis la dernière évaluation, en termes de moyens financiers, matériels et humains. Même si cet état de fait est moins marqué chez certains, comme au sein des universités, il n'en reste pas moins alarmant.

Les enseignements pratiques (en laboratoire notamment), pourtant essentiels, souffrent de cette situation et les enseignants, eux, sont souvent surchargés. Ils restent malgré tout motivés et impliqués. Le comité salue leur engagement mais met en garde sur les risques encourus à terme. Pour pallier ces difficultés, le comité propose de mutualiser les ressources entre établissements et repenser l'allocation et la priorisation des moyens.



Un autre constat tout aussi préoccupant concerne l'allongement des parcours étudiants lié au décret Paysage. Il s'agit d'un effet inattendu de ce décret qui a permis toutefois d'atteindre des objectifs positifs en termes de lisibilité et cohérence des cursus notamment.

Le nouveau visage de la promotion sociale

Par ailleurs, le rapport met le doigt sur un mécanisme de glissement du public étudiant subi par les établissements de promotion sociale (EPS) : le taux d'échec élevé en enseignement de plein exercice engendre des réorientations dans les EPS, souvent considérés comme des « écoles de la deuxième chance » par des étudiants qui ne sont plus « finançables » dans les universités et les hautes écoles. On assiste à une véritable évolution du public étudiant dans ces établissements : tantôt un public adulte avec une vie familiale et/ou professionnelle développée(s), aujourd'hui un public jeune issu des formations de plein exercice qui côtoie les apprenants « traditionnels ».

Cette observation avait déjà été relevée en 2015 ce qui fait dire aux experts qu'il est aujourd'hui « nécessaire de questionner ce changement de public étudiant au sein des EPS et de le comparer aux moyens financiers et humains qui leur sont disponibles ».

Des évolutions saluées

Globalement, les programmes évoluent bien grâce à des dispositifs structurés qui assurent leur qualité et leur adéquation aux besoins du monde socio-professionnel. Le contenu scientifique et technique des programmes est pertinent, les maîtres de stage et employeurs l'apprécient et les diplômés trouvent généralement facilement un emploi. Les enseignements relatifs aux *soft skills* ont en général progressé depuis l'évaluation initiale même s'ils doivent encore être développés.

Au-delà de ces points forts, le comité note quelques points de vigilance. Parmi ceux-ci, la mobilité internationale des étudiants, encore faible et l'apprentissage de l'anglais qui semble avoir peu progressé en efficacité depuis la dernière évaluation malgré les efforts pédagogiques en la matière.

L'évaluation continue du cluster « Sciences physiques, chimiques, géographiques » en Fédération Wallonie-Bruxelles a conduit le [comité d'experts](#) à visiter, entre décembre 2020 et mars 2021, 11 établissements : 2 universités, 4 hautes écoles et 5 établissements d'enseignement de promotion sociale. Étant donné le contexte sanitaire en cette période, ces visites se sont déroulées en distanciel, par le biais d'entretiens en visioconférence.

Ces établissements offrent des programmes de bachelier en Chimie (orientations biochimie, biotechnologie, chimie appliquée et environnement) pour les hautes écoles et établissements d'enseignement de promotion sociale et de bachelier/master en Sciences chimiques, géographiques, géologiques, physiques et gestion de l'environnement pour les universités.

Contact : Hélène LEBAILLY, helene.lebailly@aeqes.be, 0476 21 60 13

L'AEQES est une agence de service public, indépendante, qui pratique une évaluation formative basée sur un dialogue entre toutes les parties prenantes au sein de la FWB. S'inscrivant dans le contexte européen, l'Agence rend compte de la qualité de l'enseignement supérieur et œuvre à son amélioration constante.